

## COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER LOUVRE-OPERA

Réunion du 18 décembre 2023

---

Présents : Patricia BAUDUIN, Helen Anne BEILBY-ORRIN, Marie BERTIN, Philippe BRAGHINI, Stéphane COCHET, Hélène DE BARMON, Jean-François DELCAIRE, Christophe DEVILLE, Florent DIAN, Claude GARREC (Association de Sauvegarde du square Louvois, de sa fontaine et de ses alentours), Michèle HAEGY, Samira HERBAL, Patrick KERAVEC, Stéphane LEULLIER, Marie-Christine MALECOT, Claudine MASSE, Martine NOTHERN, John Michael ORRIN, Sophie POULAIN, Laurence ROUCOULY (association de Défense des Arcades Rivoli, ADAR), Florence SUHARD, Jérôme THELOHAND, Monique TISSOT, Pierre-Alain WANTEN, Lydia ZYLBERSCHLAG, Adama ZOUNGRANA

Auditeurs : Bénédicte CRUZON, Claire Anne NARDIN

Excusés : Michel GENDROT, Véronique GOUPY, Jean-François LEGOUX, Julien MIGEON, Anne MIZON (Association de Sauvegarde du square Louvois, de sa fontaine et de ses alentours), Monique TISSOT, Elodie ZURCHER (Centre Paris Anim' Ruth Bader Ginsburg et Antenne St Honoré)

Mairie : Amina BOURI, élue référente, Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordination des Conseils de quartier

En introduction de la réunion, Hélène DE BARMON propose aux personnes venant pour la première fois de se présenter. Elle rappelle ensuite que la réunion sera suivie d'un pot convivial.

### **Jeux Olympiques et Paralympiques**

Hélène DE BARMON rappelle que les habitants sont assez inquiets sur le sujet. La dernière communication de la préfecture était assez anxiogène. Une réunion sera organisée sur ce sujet à la Mairie de Paris Centre en janvier 2024, en présence du Préfet de Police. Il a été proposé au Conseil de quartier de remonter les problématiques et questions qu'il souhaite aborder lors de cette réunion.

Afin de ne pas poser de questions sur des sujets pour lesquels on peut trouver toutes les informations en ligne, Hélène DE BARMON invite les conseillers de quartier à bien prendre connaissance des informations disponibles sur les sites de la préfecture et de la Ville de Paris avant de soumettre des questions. Elle ajoute avoir fait le tour de ces informations, notamment pour celles qui concernent le quartier Louvre-Opéra. En conséquence, d'après les cartes qu'elle a pu consulter, les rues à l'est de l'avenue de l'Opéra ne seront pas directement impactées par les périmètres de sécurité.

Le périmètre organisateur sera mis en place autour des lieux des épreuves. Pour ces lieux, les installations auront lieu entre mars et octobre, cependant, il s'agit de lieux où personne ne vit. Les jours d'épreuves, un périmètre de sécurité sera mis en place et seules les personnes accréditées et les spectateurs munis de billet pourront y accéder. Dans le quartier, la rue la plus impactée par ces périmètres de sécurité sera la rue de Rivoli.

Un périmètre rouge sera mis en place autour du périmètre de sécurité qui s'arrête au nord à la rue Saint-Honoré et à l'est à l'avenue du Général Lemonnier. La circulation motorisée sera interdite sauf pour les personnes autorisées. Les habitants et les personnes travaillant dans ce secteur devront

s'enregistrer pour pouvoir passer. Les VTC ne seront pas autorisés à pénétrer dans ce périmètre et les taxis le seront à condition de transporter une personne autorisée.

Un troisième périmètre bleu sera mis en place où la circulation sera autorisée seulement avec un motif légitime sous le contrôle de la police.

Certaines épreuves comme le marathon, la course cycliste en ligne et le contre-la-montre cycliste, nécessiteront un périmètre de sécurité plus étendu de par la nature de ces épreuves. Elle rappelle que les restrictions de circulation seront également mises en place pour les repérages de ces épreuves.

Un habitant ajoute qu'il a été annoncé que les entreprises seraient incitées à pratiquer le télétravail et que les commerces seraient autorisés à ouvrir le dimanche dans l'ensemble de Paris.

Les stations Tuileries et Concorde seront également fermées pendant les épreuves. Une habitante rappelle que concernant les transports en commun, il faudra anticiper pour ne pas avoir à payer les tarifs majorés pendant la période Olympique qui durera de fin août à début septembre.

Pour les Jeux Paralympiques le quartier Louvre Opéra sera beaucoup moins impacté.

Un habitant explique qu'une réunion a lieu prochainement à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris sur l'impact des JOP sur le commerce.

Hélène DE BARMON donne ensuite la parole à Amina BOURI afin qu'elle réponde aux questions posées lors de la réunion précédente.

### **Réponses aux questions de la précédente réunion**

*Quelle communication est prévue par la Mairie de Paris Centre pour la collecte des déchets alimentaires ?*

Dès que le kit de communication de la Ville de Paris aura été transmis à la Mairie de Paris Centre, il sera déployé sur le territoire de Paris Centre.

*Où en est l'installation du banc en face de la Fabrique de la Solidarité ?*

Les éléments ont été transmis au service compétent pour obtenir des réponses.

*Quel est l'état des travaux de la crèche rue Saint Roch ?*

La livraison du chantier est prévue pour le 2ème trimestre 2025 avec une fin des travaux au 1er trimestre 2025. La réouverture de la crèche est prévue en septembre 2025. À ce stade le calendrier est tenu. Toutefois, il est possible qu'un certain retard soit à prévoir, en raison des autorisations qui seront délivrées ou non par la Préfecture de Police dans le cadre des JOP 2024 pour lesquelles nous n'avons pas de visibilité pour le moment.

*Existe-t-il des réglementations particulières concernant les Pop-up stores (par exemple le Molière) ?*

Les éléments ont été transmis pour obtenir des réponses.

*Suite à la demande de remontée des endroits problématiques (focus code de la rue - en mai 2023), est-ce que les actions coup-de-poing ont été réalisées par la Police Municipale ?*

Oui les actions suivantes ont été menées fin juillet et début septembre par la DPMP :

- ⇒ Journée de mobilisation sur le code de la rue
- ⇒ Opération piéton sur trottoir (opération de sensibilisation et parfois de verbalisation selon les cas visant à permettre le cheminement des piétons et des PMR par rapport aux terrasses ou obstacles sur les trottoirs)
- ⇒ Opération piéton en traversée de rue (opération de constat routier avec verbalisation sur le non-respect des priorités au piéton et dispositif de prévention et sensibilisation dans les zones de rencontres souvent mal comprises par les usagers)

- ⇒ Opération Circulation des bus (opération de verbalisations pour les stationnements sauvages sur voie de bus).
- ⇒ Pas d'informations précises sur les actions réalisées sur les lieux problématiques remontés par le Conseil de quartier en mai 2023.

*Quel est le nombre d'équipages de Police Municipale par créneau sur le terrain ?*

La police municipale de Paris a passé la barre symbolique de 1 000 agents formés et assermentés par le Tribunal judiciaire de Paris et opérationnels sur le terrain en juin 2023. Chaque année est organisé un concours externe et des détachements sont autorisés tout au long de l'année, afin de continuer le déploiement de la police municipale.

Les policiers municipaux sont présents en soirée, la nuit et le week-end. L'objectif est précisément d'accroître les effectifs en fin d'après-midi et en soirée, qui sont les moments les plus anxiogènes pour les Parisiens.

Les effectifs de Paris Centre bénéficient d'une unité de renfort d'appui de nuit.

Toutes informations sur la police municipale sont disponibles sur cette page du site Paris.fr

Pas de réponse à la demande précédente demandant le nombre d'équipages travaillant de manière simultanée à Paris Centre, demande faite afin d'apprécier la capacité réelle d'intervention sur le terrain de la Police municipale.

*Poubelles des restaurants toujours sorties rue de Montpensier (signalements sur DMR mais pas de changement)*

La Mairie remercie le Conseil de quartier pour ce signalement, qui a été communiqué aux services concernés.

*Bar à nouilles – Demande de solliciter la Direction de l'Urbanisme dans le cadre du changement de destination (commerce > restaurant) pour savoir s'il existe une autorisation.*

Les éléments ont été transmis au service compétent.

*Voici le retour des services de la DPE aux besoins en poubelles identifiés par le Conseil :*

32 rue Vivienne : Pas de possibilités d'y installer une poubelle car le trottoir est trop étroit

53 rue Vivienne : Pas de possibilités d'y installer une poubelle car le trottoir est trop étroit

1 rue de Montpensier : Pas la possibilité d'y installer une poubelle car le trottoir est trop étroit et le Conseil d'État est à proximité ; en conséquence, ce n'est pas possible au regard du plan Vigipirate

Un habitant demande s'il ne serait pas plus judicieux d'augmenter les fréquences de ramassage des poubelles existantes plutôt que d'en rajouter. Hélène DE BARMON rappelle que les effectifs des services sont constants et qu'en conséquence, il n'est pas possible d'augmenter les fréquences de ramassage sans les diminuer ailleurs.

Une habitante s'agace du fait que les commerçants ne paient pas de taxes sur les ordures. Elle estime qu'ils sont responsables d'une grande partie des déchets qu'on retrouve dans la rue et dans les poubelles de rues et qu'ils devraient participer financièrement au coût que la gestion des déchets représente pour la collectivité.

### **Projets d'aménagement bd Sébastopol et axe Quatre-Septembre - Réaumur - Temple**

Stéphane LEULLIER s'est rendu à une réunion de concertation sur des aménagements cyclables structurants pour le quartier ; le doublement de la piste cyclable du boulevard Sébastopol et la création d'une piste cyclable sur l'axe Quatre-Septembre - Réaumur - Temple. Il précise qu'il parlera surtout de la piste cyclable sur l'axe 4 septembre-Réaumur car elle concerne davantage le quartier Louvre Opéra. Il précise que les Conseils de quartier n'étaient pas les seuls invités à cette concertation puisque les associations Paris en Selle et 60 Millions de Piétons étaient également présentes. Le tronçon concerné

fait 2700 mètres de linéaire. Il précise que la présentation faite par la Mairie ne faisait pas référence au taux d'accidentalité, en conséquence, la Mairie de Paris Centre reviendra vers le Conseil de quartier avec des informations complémentaires. Sur ce linéaire, il aurait été intéressant de profiter des travaux pour planter des arbres, malheureusement, cela n'est pas possible en raison des contraintes d'ouvrage de la RATP et la présence en sous-sol de la ligne 3 du métro.

Actuellement il y a deux voies de voiture de plus de 3m de large, une voie de bus et un linéaire de stationnement. 6 lignes de bus et 2 Noctiliens utilisent cet axe. Trois scénarios ont été avancés ; malheureusement aucune de ces propositions ne permet de concilier l'ensemble des attentes :

- Une voie cyclable unidirectionnelle de chaque côté sans possibilité de mettre en place une bande de stationnement. Les habitants ont donc fait remonter le besoin de places de stationnement et de livraison dans le quartier.
- Un linéaire de stationnement, une piste cyclable unidirectionnelle dans les sens est/ouest, une voie de circulation pour les véhicules et une voie cyclable partagée avec les bus dans le sens ouest/est. L'association Paris en Selle s'est opposée à cette possibilité argumentant que cette solution était dangereuse pour les cyclistes.
- Une piste cyclable bidirectionnelle, un linéaire de stationnement, une voie de bus dédiée et une voie de circulation.

L'association 60 Millions de Piétons a expliqué qu'elle préférerait les pistes cyclables unidirectionnelles car celles-ci étaient moins accidentogènes pour les piétons pour qui la traversée des bidirectionnelles est en général problématique.

Il n'y aura plus de places dédiées aux autocars place de la Bourse. Par la même occasion, les participants ont été informés que les autocars ne seraient plus autorisés à stationner d'une manière générale dans Paris Centre, après la mise en place de la ZTL.

Le Conseil de quartier exprime sa préférence pour la piste cyclable bidirectionnelle permettant de maintenir les places de stationnement. Stéphane LEULLIER rappelle qu'à ce stade aucune décision n'a été prise. Ces voies étant sous la responsabilité de la Préfecture de Police, le projet final émanera d'une discussion entre la Mairie et la Préfecture.

### **G.P.O.**

Laurence ROUCOULY représente le Conseil de quartier dans cette réunion qui regroupe les services de la police nationale et de la municipalité, des élus de Paris Centre et de nombreux acteurs locaux.

Hélène DE BARMON invite les conseillers de quartier à lui remonter les points problématiques qu'ils identifient dans le quartier afin que ces sujets puissent être abordés dans le cadre de ces réunions mensuelles. Elle présente ensuite un document détaillant via une infographie sommaire issues des éléments publiés en open data par la Ville les motifs et quantités de verbalisations ayant eu lieu dans le quartier Louvre Opéra. Elle constate que les infractions les plus souvent verbalisées concernent dans une très grande majorité les infractions routières. Ce document sera annexé au présent compte-rendu.

Laurence ROUCOULY rappelle aux conseillers de quartier qu'ils peuvent lui soumettre les sujets qu'ils estiment devoir être abordés en G.P.O., cependant, elle leur rappelle qu'il est important de déposer des mains courantes afin de laisser une trace ce qui permet un meilleur suivi par la police.

Lors de la dernière réunion, elle avait exprimé la lassitude du Conseil due au fait que ce dernier n'observe pas d'action concrète sur les sujets qu'il a remontés. En conséquence, elle a noté quelques sujets sur lesquels elle compte demander le détail des actions qui ont été menées telles que la place Colette, où la police nationale s'était engagée à faire des passages les samedi et dimanche ou les problèmes de stationnement place du Marché Saint Honoré où la situation semble inchangée.

### **Trilib'**

Les trilib' du quartier posent certaines difficultés, notamment de dépôts sauvages. Hélène DE BARMON présente un document montrant l'évolution de la situation des différents Trilib' du quartier sur

différents jours et différentes heures avec des photos. Il s'agit des Trilib' situés rue du Bouloi, rue Dalayrac et rue Rameau. Elle constate que les signalements DMR qu'elle a effectués n'ont pas donné de résultats satisfaisants puisque bien souvent les services adressent comme preuve de leurs interventions des photos où figurent toujours des déchets, certes différents de ceux signalés mais aussi importants en nombre. Le Conseil de quartier n'est pas certain que la Mairie ait réellement conscience des nuisances et de la saleté, engendrées par ces Trilib'. Elle rappelle qu'ils sont principalement utilisés par les restaurateurs qui ne sont pas censés en avoir le droit. Le document présentant les résultats de l'étude sur le terrain effectué par le conseil de quartier est annexé au présent compte rendu.

Le Conseil de quartier s'inquiète de cette situation qui semble s'empirer, et qu'il craint voir s'aggraver avec l'ajout de bacs de collecte des déchets alimentaires.

Amina BOURI rappelle au Conseil de quartier qu'une déambulation sur le sujet des Trilib' va être organisée en janvier afin d'identifier de nouveaux emplacements.

Le Conseil s'inquiète du même type de dérives sur les points d'apport volontaire mis en place pour les déchets alimentaires d'autant que les statistiques de la police municipale montrent que les dépôts sauvages d'ordures ne sont que très rarement verbalisés. Un habitant propose qu'une signalétique soit mise en place sur les Trilib' pour signifier aux commerçants qu'ils n'ont pas le droit d'y déposer leurs déchets.

Une habitante demande s'il est possible de lier la possibilité d'obtenir une autorisation de terrasse au fait qu'un commerçant puisse fournir la preuve du bon traitement des déchets par des professionnels. Un habitant rappelle que les autorisations de terrasses sont reportées d'une année sur l'autre et que la procédure pour retirer l'autorisation est particulièrement lourde.

### **Camion Douche**

Lydia ZYLBERSCHLAG informe les Conseillers que les Conseils de quartier de Paris Centre ont alloué ensemble 30 900€ pour ce projet.

### **Atlas de paysages de Paris**

Sophie POULAIN explique qu'elle a représenté le Conseil de quartier lors d'un atelier sur la réalisation d'un Atlas de paysages parisiens. Cet Atlas pourrait ensuite déboucher sur un Programme d'Orientation et d'Aménagement (POA). Cette réunion a permis d'échanger sur les ressentis de chacun concernant son quartier.

<https://www.paysages-paris.fr/fr/portail/560/index.html>

### **Signalements**

Florent DIAN alerte, sur le fait qu'au croisement des rues du Bouloi et du Colonel Driant le module textile est régulièrement visité et dégradé, et qu'une personne à la rue, agressive, est présente régulièrement à cet endroit. Ces 2 points seront ajoutés à l'ordre du jour du prochain G.P.O.

Un habitant explique que le directeur de l'école Louvois s'inquiète de la prolifération des rats dans le square du même nom car ceux-ci s'approchent beaucoup de l'école.

Une habitante signale que dans la rue du Mont-Thabor un nouvel établissement qui s'appelle Alfred s'est installé. En fin de service cet établissement pose de nombreux problèmes de nuisances sonores, aussi bien du fait de son personnel que de ses clients.

Elle signale également que chaque année, lors de la fête des Tuileries, la rue du Mont-Thabor se retrouve engorgée engendrant des nuisances sonores liées à l'agacement des automobilistes et aux klaxons et souhaiterait que la signalétique routière dans le quartier soit réaffichée clairement. Elle estime qu'il faudrait que la police fasse des passages pour verbaliser les klaxons.

Les habitants remontent que la Fête des Tuileries cause de nombreux désordres dans le quartier chaque année. Hélène DE BARMON rappelle que le jardin des Tuileries est de la compétence de l'Etat et que la Mairie n'est sûrement pas le bon interlocuteur pour ce sujet.

Une habitante signale qu'il n'y a aucun contrôle sur les utilisateurs de la rue de Rivoli qui est censée être réservée aux riverains, aux bus et aux taxis. De façon générale, de nombreux habitants font part des difficultés de circulation qu'ils rencontrent dans le quartier estimant que les conditions de circulation se dégradent et que les temps de trajets augmentent.

Sophie POULAIN fait remarquer que passage Sainte-Anne, à l'entrée du passage, où se trouvaient avant des placards, un commerce vendant des sandwiches s'est installé après avoir fait des travaux. Elle s'interroge sur la légalité d'un tel changement de destination pour cet espace.

### **Questions**

Un habitant demande si dans la police municipale il existe des agents spécialisés dans les nuisances sonores, notamment pour les véhicules bruyants (scooter, voiture de sport, moto...).

Marie Christine MALECOT demande quel a été le succès de l'opération de distribution de lombricomposteurs, et souhaiterait obtenir des statistiques sur ce sujet. Elle demande combien de lombricomposteurs ont été distribués, et parmi les personnes en ayant reçu, combien ont commandé les vers et combien les utilisent vraiment ?

Suite à la réunion publique sur le projet d'aménagement de l'axe Quatre-Septembre - Réaumur - Temple, quels sont les taux d'accidentalité par tronçon ?

Est-il envisageable de supprimer le module textile régulièrement visité et dégradé rue du Bouloi, voire de le remplacer par un module renforcé, à l'image de celui mis en place bd des Italiens ?

### **Annexes :**

- Infographie des verbalisations effectuées dans le quartier Louvre Opéra entre janvier et octobre 2023
- Analyse de terrain des nuisances (dépôts sauvages) créées par les trilibs des rues Bouloi, Dalayrac et Rameau

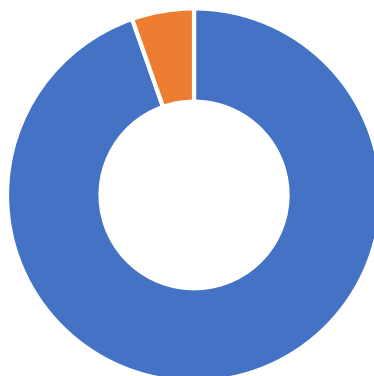
### **Liens utiles**

- Lien vers les comptes rendus :
  - <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/louvre-opera-17541>
- Lien vers X :
  - <https://twitter.com/CQLouvreOpera>
- Lien vers l'OpenAgenda :
  - <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>
- Lien vers l'Opendata des Verbalisations :
  - <https://opendata.paris.fr/explore/dataset/dpmp-verbalisations/table/>
- Lien vers l'opération Embellir votre quartier Opéra/Grands Boulevards :
  - <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/grands-boulevards-opera-nous-avons-besoin-de-vous-pour-embellir-votre-quartier-23279>

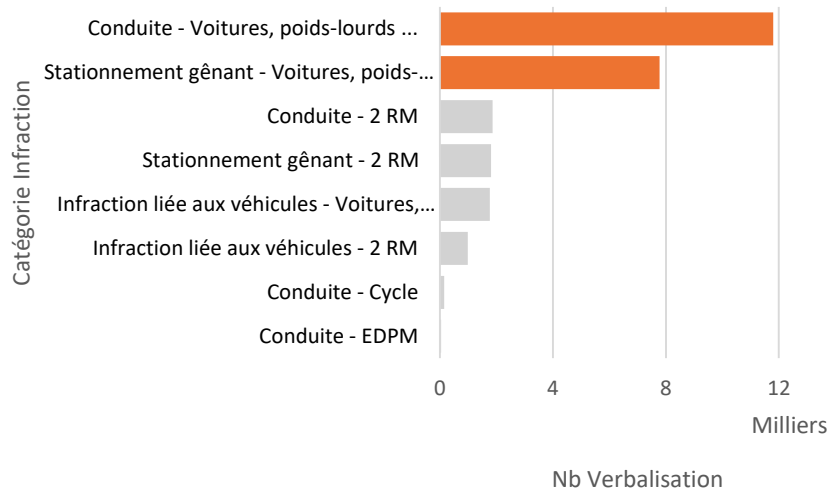
## Nombre de verbalisations dans le quartier Louvre Opéra ventilées par nature et par arrondissement

Étiquettes de lignes	Somme de Nb Verbalisation
<b>Conduite - 2 RM</b>	<b>1867</b>
75001	1751
75002	116
<b>Conduite - Cycle</b>	<b>158</b>
75001	149
75002	9
<b>Conduite - EDPM</b>	<b>49</b>
75001	39
75002	10
<b>Conduite - Voitures, poids-lourds ...</b>	<b>11797</b>
75001	11387
75002	410
<b>Dépôt lié à une vente à la sauvette</b>	<b>21</b>
75002	12
75001	9
<b>Dépôt sur la voie publique et autres souillures</b>	<b>289</b>
75002	210
75001	79
<b>Epanchement d'urine</b>	<b>2</b>
75002	1
75001	1
<b>Etalages et terrasses</b>	<b>934</b>
75001	541
75002	393
<b>Infraction au règlement des espaces verts</b>	<b>2</b>
75002	2
<b>Infraction liée à un chantier</b>	<b>38</b>
75001	25
75002	13
<b>Infraction liée aux marchés découverts alimentaires</b>	<b>2</b>
75002	1
75001	1
<b>Infraction liée aux véhicules - 2 RM</b>	<b>984</b>
75002	544
75001	440
<b>Infraction liée aux véhicules - Voitures, poids-lourds ...</b>	<b>1768</b>
75001	941
75002	827
<b>Jet de mégot</b>	<b>8</b>
75002	5
75001	3
<b>Nuisance sonore</b>	<b>45</b>
75002	30
75001	15
<b>Présentation irrégulière à la collecte</b>	<b>147</b>
75002	113
75001	34
<b>Stationnement gênant - 2 RM</b>	<b>1816</b>
75001	1087
75002	729
<b>Stationnement gênant - Voitures, poids-lourds ...</b>	<b>7773</b>
75001	3903
75002	3870
<b>Total général</b>	<b>27700</b>

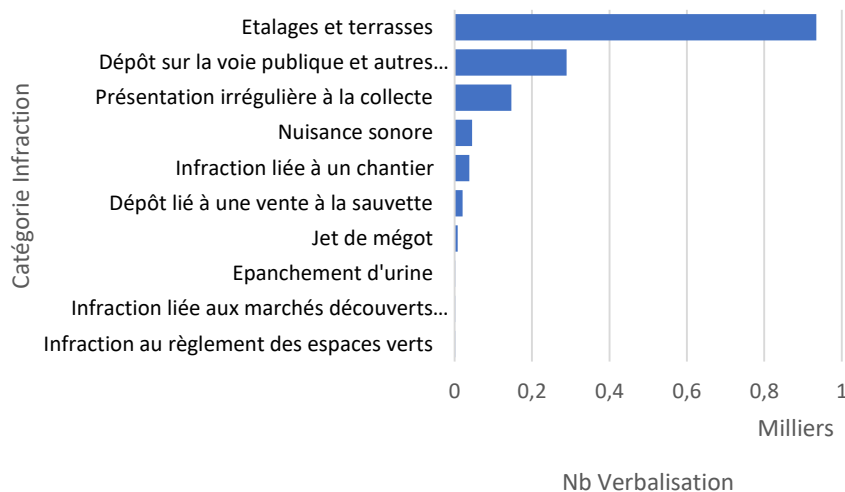
Pour « Conseil de quartier : LOUVRE - OPERA »,  
 « Type Infraction » : **Protection routière**  
 représente la majorité des « Nb Verbalisation ».



Pour « Type Infraction : Protection routière », « Catégorie Infraction » : « Nb Verbalisation » est sensiblement plus élevé pour **Conduite - Voitures, poids-lourds ...** et **Stationnement gênant - Voitures, poids-lourds ...**



Pour « Type Infraction : lutte contre les incivilités », « Catégorie Infraction » : « Nb Verbalisation » est sensiblement plus élevé pour **étalages et terrasses** et **dépôt sur la voie publique et autres ...** et **autres souillures**.



Attention échelle du nombre de verbalisations différentes dans les deux tableaux qui précèdent



## TRILIB rue Dalayrac

### Semaine du 20 novembre 2023 : signalements quotidiens



Lundi 20 novembre : n° G2023K47159



mardi 21 novembre : n° G2023K50388



Mercredi 22 novembre : G2023K52826 (à gauche signalement, à droite après traitement)



Jeudi 23 novembre : pas de signalement car DMR ne fonctionnait pas



vendredi 24 novembre : G2023K58010 (à gauche signalement, à droite après traitement)



samedi 25 novembre : n°G2023K60122 (à gauche signalement, à droite après traitement)



Dimanche 26 novembre : signalement n° G2023K62026 (à gauche signalement, à droite après traitement)

**Nota** : les photos « *signalement* » sont celles jointes à la requête DMR, celles « *après traitement* » sont celles reçues des services de la propreté pour attester de leur intervention pour résoudre l'anomalie.



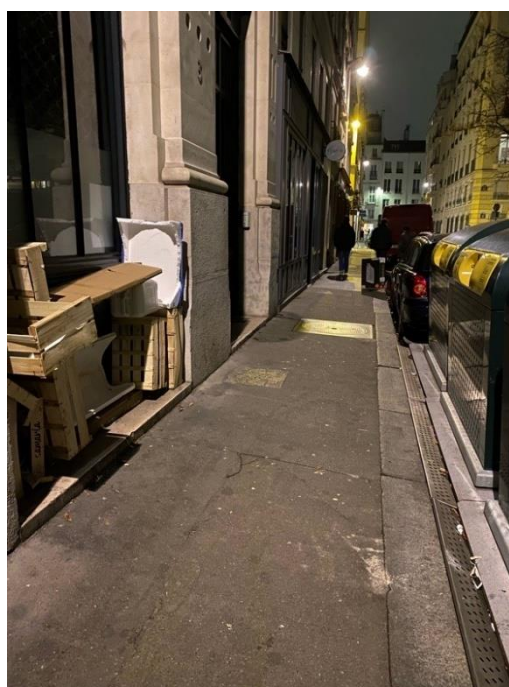
## Situation du Trilib' au 3 rue Rameau

Exemples de signalements effectués entre le 7 septembre et le 3 décembre 2023

A2023L5536 du 03/12/2023



A2023K67886 du 28/11/2023



A2023K25612 du 11/11/2023



A2023K15090 du 07/11/2023



A2023K11807 du 06/11/2023



A2023J38287 du 12/10/2023





A2023127311 du 11/09/2023



A2023118301 du 07/09/2023



## TRILIB rue du Bouloi

### Exemples de signalements DMR effectués en novembre et décembre 2023



2023-12-09 16:25  
G2023L20116



09/12



2023-11-30 18:38  
G2023K73301



30/11 soir (18h38)



2023-11-22 23:23  
G2023K53272



22/11



2023-11-22 23:23  
G2023K53272



22/11





2023-11-16 23:20  
G2023K37978



16/11



2023-11-10 12:03  
G2023K23140



10/11



2023-11-11 21:16  
G2023K26158



11/11



## TRILIB rue du Bouloi

La vie quotidienne avec TRILIB, signalé DMR ou non



11/12 soir (21h17)



11/12 matin (8h10)



09/12 (signalé DMR)



05/12





04/12



01/12



30/11 soir (18h38 – signalé DMR)



30/11 nuit/ matin (0h32)





29/11



24/11



22/11 (signalé DMR)



16/11 (signalé DMR)





16/11 (signalé DMR) – Sacs poubelles de la ville de Paris...